

	4ème trimestre 2013	4ème trimestre 2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2014	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	52 239	58 393	194 863	219 192	12,49%	24 329
Intérêts	36 709	42 348	136 342	157 440	15,47%	21 098
Commissions en produits	10 738	11 018	39 980	42 827	7,12%	2 847
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 792	5 027	18 541	18 925	2,07%	384
2- Charges d'exploitation bancaire	15 117	18 286	54 065	68 731	27,13%	14 666
Intérêts encourus et charges assimilées	14 075	17 420	51 071	65 635	28,52%	14 564
Commissions encourues	1 042	866	2 994	3 096	3,41%	102
3- Produit Net Bancaire	37 122	40 107	140 798	150 461	6,86%	9 663
4- Autres produits d'exploitation	1 214	1 033	2 963	2 880	-2,80%	-83
5-Charges opératoires, dont :	17 861	22 261	96 389	103 458	7,33%	7 069
Frais de personnel	14 261	17 968	62 540	68 077	8,85%	5 537
Charges générales d'exploitation	1 031	1 857	22 935	24 845	8,33%	1 910
6- Structure du portefeuille			149 664	193 169	29,07%	43 505
Portefeuille titres commercial			2 610	1 847	-29,23%	-763
Portefeuille Titres d'investissement			147 054	191 322	30,10%	44 268
7-Encours des crédits à la clientèle			2 128 570	2 295 286	7,83%	166 716
8- Encours de dépôts, dont :			1 908 054	2 018 587	5,79%	110 533
Dépôts à vue			964 586	1 070 041	10,93%	105 455
Dépôts d'épargne			529 516	543 299	2,60%	13 783
9- Emprunts et ressources spéciales			115 623	109 946	-4,91%	-5 677
10- Capitaux propres			245 156	277 087	13,02%	31 931

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 4^{eme}TRIMESTRE 2014

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 167 MTND pour atteindre 2.295 MTND, réalisant ainsi une progression 7,83% par rapport au 31/12/2013.

Les dépôts de la clientèle affichent une progression de 5,79% par rapport au 31/12/2013, avec un encours de 2 019 MTND.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 24,3 MTND, soit +12,49% par rapport au 31/12/2013.

Les charges d'exploitation ont évolué à la hausse pour atteindre 68,7 MTND comparativement à la même période 2013, soit une progression de 27,13%.

Le produit net bancaire au terme du quatrième trimestre 2014 est de 150,5 MTND en progression de 6,86% par rapport à fin Décembre 2013.

Les charges opératoires ont augmenté de 7,33% par rapport à la même période de l'exercice 2013 avec notamment un accroissement des frais de personnel (8,85%), et des charges d'exploitation (8,33%). Hors contribution exceptionnelle au budget de l'Etat la progression des charges opératoires serait de 6,35%.

Les capitaux propres sont présentés avant distribution de dividendes.